

# La **Lyre d'Echallens** fête son 75<sup>e</sup> anniversaire

## *Parole aux jeunes d'alors*



Depuis quelques semaines, vous pouvez suivre dans ces colonnes les préparatifs de ce qui sera le point fort de La Lyre cette année: la fête de son 75<sup>e</sup> anniversaire.

Si notre société est actuellement saine et pleine d'avenir, même à son âge respectable, nous le devons d'abord à ceux qui nous ont précédés. Par leur dévouement et leur acharnement, ils ont permis à La Lyre de traverser les décennies avec succès.

Nous laissons donc la parole à deux anciens présidents qui nous font part de leurs souvenirs et qui vous donnent rendez-vous les 24 et 25 avril à la Halle du LEB à **Echallens**.



1953

# Une réorganisation essentielle



Si la société de musique La Lyre d'Echallens a été fondée le 1er août 1923, les années d'après-guerre (jusqu'en 1949) ont été très pénibles en raison d'un effectif insuffisant.

Après un an de «pause» obligatoire, la réorganisation de La Lyre s'imposait. En effet, Echallens, chef-lieu de district, ne pouvait se passer d'une fanfare digne de ce nom.

Il est donc intéressant, à l'occasion de ce jubilé, de parler plus en détail de l'année «charnière» de 1950.

Le procès-verbal de l'assemblée de réorganisation du mercredi 20 septembre 1950, sous la présidence de l'instigateur Ernest Schneider, était le suivant:

Après les souhaits de bienvenue aux seize jeunes présents, tout en regrettant l'absence de quelques anciens, les décisions suivantes sont adoptées:

- confirmation du directeur G. Christinet qui ne demande que ses frais de déplacement;
- ouverture immédiate d'un cours d'élèves;
- tri des partitions musicales;
- remise en état ou acquisition d'instruments;

- introduction d'une cotisation de Fr. -.50 par mois et d'une amende de Fr. -.50 à Fr. 2.- pour absence sans excuse.

En cette période difficile, il était impensable de «relever» la fanfare sans l'appui moral et financier de la commune. Une demande de subside annuel était donc présentée à la Municipalité, appuyée par Willy Basset, municipal.

De nouveaux statuts devaient être élaborés. Ceux-ci furent admis à l'assemblée du 28 août 1951 et ressuscitaient la fanfare sous la nouvelle appellation de fanfare municipale La Lyre d'Echallens.

Il serait inconvenant de ne pas parler des auteurs de cette importante action. Citons donc pour mémoire et respect aux disparus les membres du comité élu à l'assemblée réorganisatrice du 20 septembre 1950. Président: E. Schneider; vice-président: H. Gottofrey; secrétaire: Ch. Delessert; caissier: E. Neuenchwander; adjoint: L. Vigna; chef du matériel: R. Aigroz.

Sans le grand dévouement de chacun, l'action entreprise n'aurait jamais abouti.

En conclusion, relevons sans forfanterie que cette réorganisation a donné le sang neuf à une société qui n'a fait que progresser. Nous sommes donc heureux de fêter ce 75e anniversaire.

E. Schneider





En ma qualité de membre honoraire de la fanfare La Lyre Echallens, je fus, plusieurs années durant, membre du comité. Il me reste ainsi quelques bons souvenirs.

Dans les années 50, la fanfare organise le Giron des fanfares du Gros-de-Vaud à Echallens, sous cantine. Le président du moment, un industriel du village, engage un orchestre de douze musiciens avec chanteuses de Genève, pour animer la soirée du samedi qui est un succès. On n'a jamais su exactement le montant du cachet, mais les comptes de la fête du Giron ne se sont pas bouclés dans les chiffres rouges.

A la fin des années 50, la société décide de s'acheter un uniforme neuf, alors qu'il n'y a déjà pas d'argent. Le président en charge, un commerçant à Echallens, trouve le moyen de payer cash le montant de Fr. 18 000.- pour trente uniformes, rem-

boursable selon les disponibilités de la société.

Bravo à ces deux présidents!

En été 1966, la fanfare décide de faire une kermesse dans les bois d'Echallens, exactement à la place du Refuge «La Charbonnière», avec cantine, pont de danse, soupe aux pois, rôti à la broche, ainsi qu'un bal le samedi soir, animé par la Lyrette.

Illuminé avec des projecteurs électriques, l'endroit est féérique dans la forêt depuis l'entrée du bois. L'éclairage est mis en place grâce à la gentillesse d'une entreprise de génie civil ferroviaire qui travaille sur la ligne du LEB et qui fournit gratuitement deux kilomètres de câble et de projecteurs branchés sur le coffret d'un chantier d'une villa en construction au Chemin de la forêt.

La foule est si nombreuse que des personnes viennent chercher tables et chaises à une terrasse d'un restaurant pour compléter l'équipement. Même le ravitaillement est pris de court. Deux belles journées qui n'ont jamais été réorganisées.

Gaston Bovay

